



## Enseignement d'exploration en classe de seconde ou option facultative

En latin, le même enseignement est dispensé en enseignement d'exploration et en option, de sorte qu'en première et terminale, l'élève peut poursuivre son cursus sous forme d'option facultative.

En grec, l'enseignement est dispensé uniquement sous forme d'option facultative.

Le latin ou le grec (sous réserve d'un nombre suffisant d'élèves inscrits) est enseigné à raison de 3 heures par semaine, de la seconde jusqu'à la terminale.

Au baccalauréat, pour l'option facultative grec ou latin, seuls les points au dessus de la moyenne comptent (coef 3).



Ces enseignements permettent :

- de découvrir les grands auteurs de l'Antiquité (lecture, traduction et commentaire),
- d'aborder l'étymologie des langues vivantes,
- d'approfondir la culture générale (mythologie, histoire, civilisation, sciences et techniques),
- de faire des liens avec les programmes de français, d'histoire, d'arts plastiques, et en terminale surtout, un lien avec les notions abordées en cours de philosophie, par une lecture de textes des philosophes latins (notamment épicuriens et stoïciens).



Les cours de langues anciennes comportent des activités très variées : étude de textes, analyse d'images et visionnage de films en lien avec le programme, travail sur Internet et sur les logiciels spécialisés, exposés, repas romains, activités ludiques, etc...

À l'issue de cet enseignement d'exploration, toutes les filières générales et technologiques sont accessibles.

Lycée d'enseignement général et technologique de Borda  
BP 345 - 40107 DAX CEDEX

Tél : 05 58 58 12 34 - Fax : 05 58 58 12 35 - Site : [www.lyceedeborda.org](http://www.lyceedeborda.org)

